



Réf. Farde e-Assemblées : 2234698

N° OJ : 33

Projet d'Arrêté - Conseil du 18/03/2019

Objet : Convention Ville - CECP.- Plans de pilotage.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale,

Vu le Décret du Conseil de la Communauté française du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre ;

Attendu que dans le cadre du processus d'amélioration du système éducatif, les écoles sont appelées à élaborer des plans de pilotage visant à renforcer significativement l'efficacité, l'équité et l'efficience du système scolaire ;

Attendu que dans ce contexte, le CECP propose une offre de soutien et d'accompagnement à destination des écoles maternelles, primaires, fondamentales, ordinaires et spécialisées, ainsi que des écoles secondaires spécialisées, du réseau officiel subventionné ;

Attendu qu'il convient de définir les modalités dans une convention ;

Vu l'avis de la Section Instruction publique ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : les termes de la convention jointe au présent arrêté concernant l'accompagnement et le suivi des écoles retenues (liste est jointe à l'arrêté Conseil) dans la première et seconde phase des plans de pilotage.

Annexes :

[Ecole primaire des Eburons \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Ecole fondamentale Tivoli \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Ecole primaire Robert Catteau \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Ecole fondamentale Emile Jacqmain \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)
[Ecole primaire six jetons \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)
[Ecole fondamentale Baron steens \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)
[CPES Parc Astrid \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)
[Ecole primaire CAtteau aurore \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)
[Ecole primaire steyls \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)
[Ecole primaire Charles BUls \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)
[Ecole fondamentale duCanal \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)
[Ecole primaire Emile André \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)
[Ecole primaire Adolphe MAx \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)
[Ecole fondamentale Congrès Dachsbeck \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)
[Ecole primaire des MAgnolias \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)
[Ecole primaire des pagodes \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)
[Ecole primaire Allée verte \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)
[Ecole primaire Lepage \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)
[Ecole primaire de Heembeek \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)